

A.11 BE/IB

Pékin, le 15 septembre 1954.

Monsieur le Conseiller Fédéral,



J'ai eu l'honneur de vous annoncer par voie rapide que j'avais remis mes lettres de créance à M. Mao Tse-tung. Dans une deuxième communication je vous faisais savoir que le Président avait abordé un problème revêtant une certaine importance pour nous: celui de notre participation à la Commission de Surveillance en Corée.

Après avoir fait la visite d'usage au Premier Ministre Chou En-lai, la remise des lettres fut fixée au 13 septembre. A l'heure indiquée, le Chef du Protocole vint me chercher à la Légation et me conduisit au Palais du Gouvernement. M. Chou En-lai m'annonça à Mao Tse-tung, auquel je remis les lettres de rappel du Ministre Rezzonico ainsi que mes lettres de créance. En même temps le texte de deux discours, l'un de Mao Tse-tung et l'autre de moi-même, furent échangés, discours qui, selon la pratique, ne sont plus prononcés mais reproduits dans la presse. Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, la copie de ces deux allocutions. Je fus ensuite présenté aux autres membres du Gouvernement assistant à la cérémonie et présentai ensuite mes collaborateurs.

Ayant subi le feu des photographes et des cinéastes, le Président, accompagné de M. Chou En-lai et d'un interprète, m'introduisit dans un petit salon où la conversation s'engagea. Après avoir fait échange de politesse, M. Mao Tse-tung aborda la question relative à notre participation dans la Commission de Surveillance en Corée en disant qu'il aimerait que la Suisse ne retire pas sa délégation. J'ai alors immédia-

Monsieur le Conseiller Fédéral Max Petitpierre  
 Chef du Département Politique

B e r n e



tement fait part au Président de notre point de vue, à savoir que nous avions accepté ce mandat dans l'idée que nous l'exercerions en faveur des deux parties et dans l'intérêt général de la paix; que cette attitude répondait à la politique de neutralité à laquelle le peuple suisse était profondément attaché. J'ai cherché à faire comprendre à mes interlocuteurs quelle était la conception de la neutralité telle que la Suisse la pratique depuis des siècles. Au cours des derniers mois les événements en Corée avaient prouvé que la Commission pouvait difficilement exercer son mandat dans des conditions d'impartialité. Ainsi l'impression avait pu naître que nos délégués travaillent pour le compte d'une seule des parties au conflit. Nous ne pouvions pas nous exposer à ce que plus tard on nous reproche de ne pas avoir rempli convenablement la mission qui nous était confiée sur la base de la Convention d'Armistice.

Ensuite, j'ai attiré l'attention du Président sur le fait qu'en acceptant le mandat le gouvernement suisse était parti de l'idée que celui-ci serait limité quant à sa durée. Qu'au bout d'un certain temps un armistice était généralement suivi de la paix. Tel n'avait malheureusement pas été le cas en Corée. Car, malgré de multiples négociations il avait été impossible d'élaborer un traité de paix. L'état dans lequel se trouvait la Corée actuellement pouvait se prolonger pendant une durée imprévisible. Pour toutes ces raisons le gouvernement suisse était désireux qu'un terme fut fixé au mandat de notre délégation. M. Mao Tse-tung, après avoir attentivement écouté, me répondit qu'il comprenait la situation particulière de la Suisse mais qu'il aimerait néanmoins que nous ne nous retirerions pas de la Commission. A son avis, la présence de la délégation suisse pouvait contribuer à maintenir l'état actuel et servir la cause de la paix.

J'ouvre ici une parenthèse: l'interprète chinois était médiocre. Il bégayait et répétait les phrases en leur donnant chaque fois une signification différente. Le Premier

- 3 -

Ministre Chou En-lai dut, à plusieurs reprises, le corriger en prononçant lui-même des mots en français. J'eus l'impression - sans que cela fut dit - que dans l'esprit de Mao Tse-tung la Commission pourrait non seulement empêcher une reprise éventuelle des hostilités mais aussi aider indirectement à trouver une solution pacifique du problème coréen. Au cas où la présence d'une grande délégation entraînerait des dépenses trop élevées, le nombre des délégués pourrait, selon la suggestion de mes interlocuteurs, être réduit.

MM. Mao Tse-tung et Chou En-lai ont manifesté le désir que l'opinion du gouvernement chinois - qui d'ailleurs vous est déjà connue - soit portée de nouveau à la connaissance du gouvernement suisse.

La discussion sur la Commission de Surveillance une fois terminée, M. Mao Tse-tung prononça des paroles aimables à l'égard de la Suisse disant qu'il était agréable de constater que la Chine n'avait jamais été en guerre avec elle. "La Chine", dit textuellement M. Mao Tse-tung, "désire uniquement la paix. Ce n'est pas parce que nous sommes un peuple de 600 millions que nous constituons une menace pour nos voisins. C'est une calomnie inventée en son temps par l'état major japonais afin d'attaquer la Chine." "Notre pays", continua le Président, "a des problèmes importants à résoudre: réforme agraire, augmentation de la production agricole et développement de l'industrie nationale. Nous sommes disposés à augmenter nos échanges économiques. De votre pays nous pouvons importer des montres, des machines et des produits pharmaceutiques." Je constatais de mon côté que la Suisse également était prête à intensifier le trafic de marchandises, donnant quelques indications sur nos exportations vers la Chine et nos importations.

L'audience limitée lors d'une telle visite à quinze minutes, avait duré plus d'une demi heure. Je pris congé du Président et fus conduit par M. Chou En-lai dans un autre salon où le reste de l'assistance s'était installée. Après un quart d'heure, je sortis accompagné par le Premier Ministre

- 4 -

jusqu'au seuil du palais. Une fanfare militaire qui avait joué "Aux monts indépendants" à notre arrivée exécuta l'hymne nationale chinoise. Je passai ensuite en revue un peloton d'infanterie impeccablement aligné et présentant les armes. Après quoi le Chef du Protocole me reconduisit à la Légation.

Je sais que cette cérémonie vous est suffisamment connue par les rapports de nos autres ministres. Si j'ai donné à cette communication un certain développement c'est dans l'idée qu'un résumé de la discussion sur un sujet qui nous préoccupe en ce moment était de nature à vous intéresser.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

219.

---

Fernand Bernoulli

8 annexes

Monsieur le Président du Gouvernement populaire central,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les lettres par lesquelles le Gouvernement Fédéral m'accrédite auprès de Vous en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la Confédération Suisse ainsi que les lettres de rappel de mon prédécesseur. Je me permets de vous transmettre le salut dont le Président de la Confédération m'a chargé à votre adresse et ses vœux pour la prospérité du peuple de la République Populaire de Chine. Il me tient à cœur de vous dire personnellement combien je suis heureux et conscient du privilège d'avoir été investi des fonctions de Ministre de Suisse près la République Populaire de Chine.

Votre Excellence sait que la Suisse, ancienne démocratie, désire vivre en paix avec toutes les nations du monde et contribuer au bien-être de tous les peuples. Mon Gouvernement attache une grande importance au maintien des excellentes relations qui existent entre le peuple chinois et le peuple suisse. Je souhaite qu'il soit possible de resserrer encore davantage l'amitié qui unit si heureusement la République Populaire de Chine et la Confédération Suisse. Et, dans cet esprit, j'ai le plaisir de me référer à l'aimable message que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chou En-lai en sa qualité de Chef de la Délégation chinoise a adressé à mon Gouvernement lors de son récent séjour en Suisse.

Dans l'accomplissement de la mission qui m'a été confiée, j'espère pouvoir compter sur l'appui de Votre Excellence et le bienveillant concours de votre Gouvernement. Dès maintenant, je vous en exprime, Monsieur le Président, ma vive reconnaissance.

\*

\*

\*

Monsieur le Ministre,

Je suis très heureux de recevoir les lettres de créance du Conseil Fédéral Suisse que vous avez bien voulu me présenter, et je vous exprime, Votre Excellence, mes remerciements pour les félicitations que vous avez bien voulu me transmettre au peuple de la République Populaire de Chine et à moi-même de la part du Président de la Confédération Suisse.

Depuis cinq années, les relations amicales qui existent entre la Chine et la Suisse se sont heureusement développées sur la base de la coexistence pacifique. Durant la Conférence de Genève, la délégation de la République Populaire de Chine a bénéficié de l'hospitalité et du concours de la part du Gouvernement suisse et du peuple suisse, aussi saisis-je cette occasion pour exprimer mes remerciements. Désormais, les liens économiques et les échanges culturels entre la Chine et la Suisse se resserreront davantage, ce qui est non seulement dans l'intérêt du développement de l'amitié entre nos deux peuples, mais aussi au profit de la consolidation de la paix du monde.

Je vous accueille chaleureusement, Votre Excellence, d'être accrédité en qualité de l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la Confédération Suisse auprès du Gouvernement Populaire Central de la République Populaire de Chine. Et dans la tâche que vous allez entreprendre pour renforcer la coopération amicale entre la Chine et la Suisse, vous recevrez sûrement le concours de ma part et de la part du Gouvernement de la République Populaire de Chine.

Je vous souhaite Votre Excellence le succès dans votre travail, et je formule mes meilleurs vœux pour le bonheur de votre peuple et la santé de votre Président.

p. B. 73, C. 1, 2, 3

~~P.~~ M de Buffon ✓  
~~A.~~ M - Luffy  
S. X Z

avec  
 ruyang

A et Putoche ont reçu  
 deux exemplaires.

A A lassen  
conce - P. 100  
 7/10

Z